



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de LA CERLANGUE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2016-317	du	18 février 2016	
--	----	----------	----	-----------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit	date	27 juillet 2015 12 juillet 2018 1 ^{er} juillet 2022	aléa	Submersion marine
Approuvé PANES				

Les documents de référence sont :

Note de présentation, cartographie des aléas et de l'occupation des sols, zonage réglementaire, règlement et bilan de la concertation du PPRL PANES	Consultable sur internet
	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

	date		aléas	
--	------	--	-------	--

Les documents de référence sont :

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

28 juillet 2014

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

23 juin 1993 11 janvier 1994 30 janvier 2012 16 septembre 2019

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Note de présentation du PPRL PANES
Cartographie de l'occupation des sols du PPRL PANES
Cartographie des aléas du PPRL PANES

Zonage réglementaire du PPRL PANES Règlement du PPRL PANES Bilan de la concertation du PPRL PANES	
--	--

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Seine, la commune de La Cerlangue est concernée par des risques d'inondation liés à la submersion marine.